



Lycée La découverte

Av Léo Lagrange

12300 Decazeville

Compte rendu assemblée générale de l'association du campus des métiers et des qualifications industrie du futur du mardi 03 avril 2018

1 Introduction

Ouverture de la séance par F. TRIMBUR, proviseur, président du campus des métiers et des qualifications Industrie du futur (CMQ), qui présente B. DALMON et D. LAGRANGE (DO), ainsi que G. ALDEBERT (DDFPT, trésorier) et L. HEISER (DDFPT, secrétaire).

F. TRIMBUR présente le lycée La Découverte, ainsi que ses composantes : LGT, SEP, PFT CONPIM, CFA Académique, Greta Midi Pyrénées Nord, Foquale.

Il rappelle également le label "lycée du numérique" qui permet aux élèves de Seconde de bénéficier d'un ordinateur gratuit en début d'année.

Il rappelle la présence des filières à connotation professionnelle et technologique : bac S-SI, STI2D, BP Technicien en chaudronnerie industrielle, plastique et composite, et technicien outilleur et l'ensemble des BTS industriel (CRCI, CPRP et EPC), sans oublier les autres formations, mais qui concernent moins le campus des métiers et des qualifications.

Il rappelle la nécessité d'un point sur les cohortes des formations industrielles, et le nombre d'élèves formés dans les filières industrielles pendant les cinq dernières années.

Il est fait un point sur les adhésions au CMQ. A ce jour, 24 entreprises/organismes sont à jour de leur cotisation. Il fait remarquer que très peu d'entreprise ont pour l'instant adhéré au CMQ, et qu'un travail particulier doit être engagé pour en augmenter le nombre.

2 Modifications des statuts :

M. TRIMBUR rappelle que pour cette première assemblée, faute de membres élus, ce sont les membres adhérents, à jour de cotisation ainsi que les membres actifs présents sur la liste des candidats au CA qui pourront voter. Il présente les quelques points de correction des statuts.

M.SZMATA (DAFPIC rectorat) demande la parole et précise avant toute chose que les instances régionales ne souhaitent pas participer à la gouvernance des CMQ de l'académie. La région étant amenée à financer des projets, elle ne souhaite pas être juge et partie.

M. TRIMBUR rappelle que les statuts précisent que, la région **peut** siéger dans le CMQ. Si elle ne souhaite pas le faire, rien ne l'y oblige. Les modifications proposées par M. TRIMBUR sont votées à mains levées : **Vote favorable à l'unanimité.**

M. SZMATA fait un rapide retour du séminaire de mise en place des campus des métiers qui s'est tenu à Paris les 27 et 28 mars derniers. Il évoque une réflexion autour de l'établissement d'une fiche de poste pour les Directeurs opérationnels (DOP). Il rappelle également que tous les CMQ doivent faire l'objet d'une évaluation tous les 4 ans (Septembre 2022 pour le notre) par un membre du Comité National de l'Economie (CNE) et un membre de l'éducation nationale.

La rectrice est soucieuse de la mise en place de campus professionnels dans l'académie.

3 Conseil d'administration

M. TRIMBUR présente la composition du conseil d'administration.

M. DALMON (DEFI12, Mecanic vallée, DOP) demande que pour les industriels, leur titre mentionne leur entreprise, mais aussi l'organisme qu'ils représentent (UIMM, Mecanic vallée, ...)

Pour la CCI, son président souhaite que son titre soit corrigé : Président de la CCI et non pas Directeur de la CCI. M. Gregory FLYNN (groupe CAHORS) représentera le groupe CAHORS - MAEC.

Ouverture du bureau de vote à 14h30

4 Bilan des activités

M. LAGRANGE présente un bilan des activités passées du CMQ :

Présentation du CMQ, son fonctionnement : 3 axes pédagogiques, 4 axes de travail (voir diaporama joint). Il insiste sur la notion de "welcome desk" et la nécessité de bien accueillir les nouveaux arrivants dans notre CMQ.

Il lance aujourd'hui la constitution de cinq groupes de travail et demande aux participants de s'y inscrire eux mêmes ou des membres de leur structure :

GT1. Les métiers de demain et formations associées / GT2. Liaison école-entreprise – stages en entreprises / GT3. Les filles et l'industrie / GT4. L'accueil des apprenants / Gt5. Communication

5 Bilan financier

M. ALDEBERT présente un rapide Bilan financier des mois passés. A ce jour, 24 adhérents représentent une rentrée de 2400 €

Le Crédit Agricole a fait un don très apprécié de 3000 €. La société UTC-Ratier a versé un don de 800 €.

Le CMQ a permis de participer au salon information et orientation de Rodez des 19 et 20 janvier 2018 à Rodez en fédérant 9 établissements d'enseignement publics et privés sur un même stand et en partageant les frais. Des fournitures bureautiques ont été achetées, un contrat d'assurance. Le solde au 30 mars est de 5291,80€. Solde faible vus les objectifs visés (liaisons écoles/entreprises, formations de formateurs, déplacements, adhésions...).

M. TRIMBUR précise que le lycée la découverte a ouvert une ligne de 500 € sur ses crédits et mis son véhicule de fonction à disposition du DOP. Celui-ci a déjà parcouru 3500 km.

M.TRIMBUR rappelle qu'une prise en charge totale ou partielle par les services de la région du rectorat serait vivement souhaitée et indispensable pour la survie du CMQ

6 Interventions

M. LAGRANGE (Directeur opérationnel CMQ) présente un recensement des formations présentes dans le CMQ, classées par niveaux de diplôme. M. SZMATA apprécie cette cartographie par niveaux, mais il aurait préféré la retrouver classée par métiers. Il regrette le départ trop fréquent des jeunes qui se forment chez nous puis repartent dans leur académie d'origine. Il souhaiterait qu'une préférence dans le recrutement permette de fidéliser davantage cette population. M. LAGRANGE propose de travailler avec l'ONISEP pour pouvoir proposer une entrée métiers. M. DALMON apprécie cette carte car elle permet aux entreprises locales de connaître les formations présentes sur le territoire.

M. MEYRUEY (Délégué général UIMM MP) présente à son tour l'ORCI, qui est un outil partenarial d'observation et de réflexion prospective. Il produit des analyses pour alimenter les réflexions et les prises de décisions des acteurs de l'emploi et de la formation. Il insiste sur le caractère régional de cet observatoire.

M. DANTON (Délégué Mecanic vallée) présente le projet CARDEMY financé par ERASMUS+, auquel ont participé cinq partenaires : Mecanic Vallée pour la France, deux partenaires Espagnols, un Allemand et un Tchèque. La Mecanic Vallée a participé à la création de six des modules de e-learning autour de thèmes industriels d'actualité (Industrie 4.0, Big data, cloud computing, cybersécurité, cobots, drones, IOT outils intelligents). Ces modules sont actuellement à l'essai dans les lycées de l'académie de Toulouse par le biais du campus industrie du futur.

M. MEYRUEY (UIMM) présente le projet pole de formation CFI. Ce pole de formation se construira à la zone industrielle de Cambes. Les financements sont actés par la région, le choix de l'architecte est en cours, la livraison du bâtiment est prévue pour Juin 2019, avec une utilisation à partir de Septembre 2019. Trois points forts sont prévus : un centre de formation, une vitrine pour l'industrie, et une ouverture à destination d'une clientèle publique et privée. Ce pole permettra entre autres de former des enseignants à des technologies de pointe.

M. LABARTHE (Vice-Président Région Occitanie) se félicite de la mise en place de ce campus et du CFI de Cambes. Il rappelle que la région compte énormément sur ces structures pour accompagner les entreprises, et pour répondre aux besoins de formation. Il souhaite mettre tous les atouts de notre coté pour renforcer l'attractivité de notre territoire.

M. MICAS (Directeur DAVA du rectorat) fait une présentation de l'évolution du dispositif de VAE. La réglementation a évolué, et permet d'effectuer une VAE après une année d'expérience professionnelle au lieu de trois auparavant. De plus, les blocs de compétences validés sont maintenant acquis à vie. Il insiste sur le manque de VAE, et la nécessité de mettre en avant ce dispositif. Le site national de la VAE est www.francevae.fr. Le travail prioritaire doit être d'organiser davantage de réunions d'information. Pour simplifier, il faudrait peut être envisager de réaliser les jurys de VAE en visioconférence pour faciliter la tâche des candidats. M. SZMATA fait remarquer que 17 mois pour obtenir un CAP par la VAE ne sont pas admissibles. Un diplôme de niveau V ne doit pas se passer en plus de 6 mois. Il souhaite aussi plus de souplesse pour les jurys (ne pas attendre Juin pour rassembler un jury), afin de faciliter l'insertion des jeunes.

16H00 : Fin de l'assemblée générale, suivie d'une visite des ateliers et des plateaux techniques.

Résultat du vote : La liste du conseil d'administration proposée est validée à l'unanimité. 27 votants, 27 suffrages exprimés.